

CONSEIL DES MINISTRES THÉMATIQUE

SÉCURITÉ – JUSTICE – DÉFENSE

BILAN & ÉVALUATION

14.05.2017 – BRUXELLES

ACTIONS DU GOUVERNEMENT DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ

- En 2015, le Gouvernement a injecté 200 millions pour financer des investissements liés à la sécurité via la provision « sécurité » (projets non structurels uniquement). Ces investissements pouvaient être liquidés sur 2 années (2015 et 2016)
- En 2016, le Gouvernement a créé une nouvelle provision appelée provision « terro » à hauteur de 400 millions pour financer des projets spécifiquement liés à la lutte contre le terrorisme et la radicalisation (projets structurels et non structurels)
- Cette provision « terro » est maintenue en 2017 pour les projets initiés en 2016 et pour de nouveaux projets à réaliser en 2017 et suivantes

RÉALISATIONS 2015-2016 ET BUDGETS 2017-2018-2019

	PROVISION SÉCURITÉ	PROVISION TERRO ONE SHOT	PROVISION TERRO CRÉDITS RÉCURRENTS
2015	105	/	/
2016	95	120	52
2017	/	193	133 (+81)
2018	/	157	174 (+41)
2019	/	105	186 (+12)
TOTAL	200	575	186

- Concrètement, le Gouvernement a déjà investi et/ou prévu pour 775 millions d'investissements et 186 millions de crédits récurrents (principalement pour du personnel et des frais de fonctionnement IT) dans le cadre de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme.

PROVISION TERRO 2016 : RÉALISATIONS

- La provision Terro se montait à 400 millions en engagement et en liquidation en 2016
- 9 AR de répartition ont été approuvés par le Conseil des Ministres en 2016 sur base des besoins des départements concernés
- Outre le contrôle administratif et budgétaire classique, chaque projet a fait l'objet d'un screening quant à son lien avec la lutte contre le terrorisme et/ou la radicalisation
- Les projets ont été inscrits dans une trajectoire pluriannuelle jusqu'en 2019
- Les projets initiés dans le cadre de la provision Terro seront entièrement financés. Les départements recevront les crédits nécessaires à cette fin

PROVISION TERRO 2017 : PRÉVISIONS

- La provision Terro 2017 a été ajustée lors du contrôle budgétaire de mars 2017 pour tenir compte de l'état d'avancement réel des différents projets dans la trajectoire pluriannuelle.
- Dans cette actualisation, de nouveaux projets ont été accordés :
 - à la Justice pour 2,6 millions
 - à l'Intérieur pour 2,4 millions (projet 112)
- Des crédits supplémentaires ont également été prévus pour l'opération Vigilant Guardian (militaires dans les rues)

CONCLUSION

- Pour 2017, les départements ont demandé pour :
 - 339,2 millions en engagement (135,8 millions récurrents et 203,5 millions non récurrents) et
 - 326,6 millions en liquidation (133,1 millions récurrents et 193,5 millions non récurrents).

PROJECTIONS PLURIANNUELLES ACTUALISÉES TERRO 2018-2019

EVOLUTION 2018 – 2019 SUITE À L'ACTUALISATION DE MARS 2017

■ Pour 2018

- La provision terro 2018 est estimée à 331.078.583 €
(dont 157.382.701 € non récurrent et 173.695.883 € récurrent)
- Soit une augmentation de 20.272.258 € par rapport aux précédentes estimations

■ Pour 2019

- Suite à l'actualisation de mars 2017, la provision terro 2019 est estimée à 291.353.515 €
(dont 105.540.648 € en non récurrent et 185.812.866 € en récurrent)
- Soit une augmentation de 44.134.591 € par rapport aux précédentes estimations

LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS À CHARGE DE LA PROVISION TERRO (1)

- Des ailes spécifiques pour les détenus radicalisés ont été ouvertes dans plusieurs prisons du pays (Ittre et Hasselt)
- Investissements dans la formation des agents pénitentiaires en matière de détection de la radicalisation.
- La Sûreté de l'Etat a été renforcée tant du point de vue du personnel que de l'équipement
- Développement d'un système d'enregistrement de victimes en cas de situation de crise
- Projet CBRN (Chimique, Biologique, Radiologique, Nucléaire) : aide médicale d'urgence en cas d'attaque avec des armes non conventionnelles, achat de matériel de détection de micro-organismes, un partenariat a été conclu entre le SPF Santé Publique et l'hôpital militaire (Défense).
- Acquisition de 2 coffres de transport CBRN (Chemical, Biological, Radiological & Nuclear) avec refroidissement passif.
- Renforcement de la sécurité dans certaines ambassades
- Accroissement du soutien militaire dans les postes d'ambassade par le biais de détachement d'agents de sécurité (DAS) et de Security and Crisis Advisors (SACA)
- Recrutement de 5 nouveaux équivalents-temps plein pour le Secrétariat de l'Autorité Nationale de Sécurité (ANS) pour l'assister dans le traitement des vérifications de sécurité

LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS À CHARGE DE LA PROVISION TERRO (2)

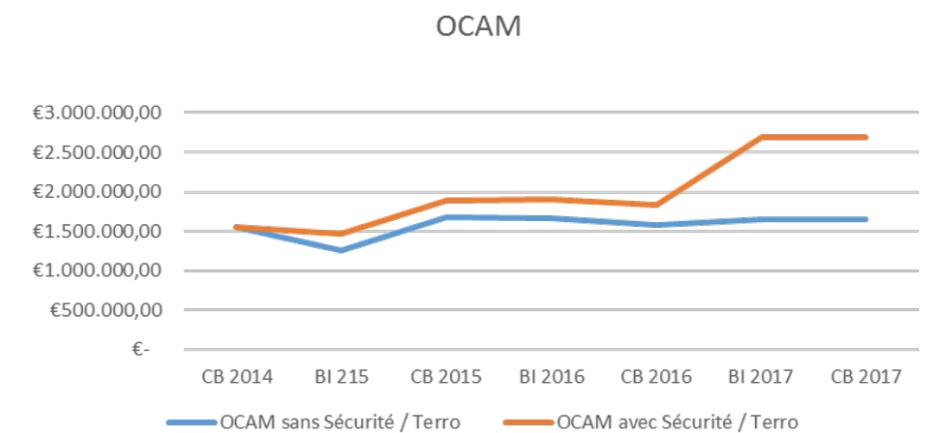
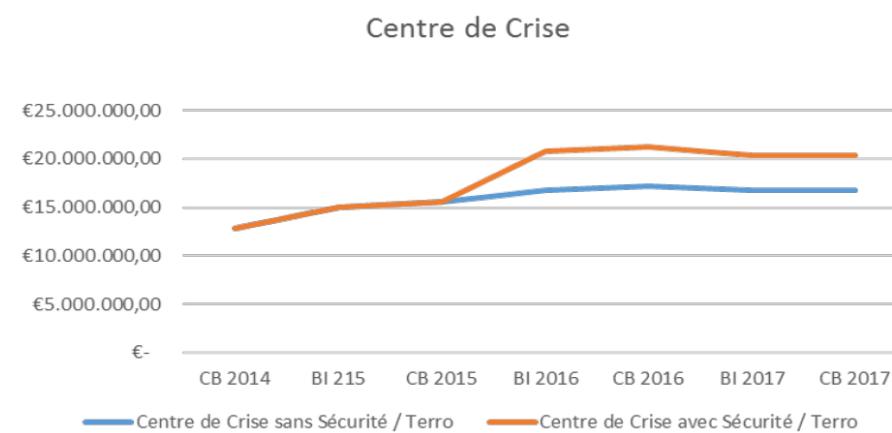
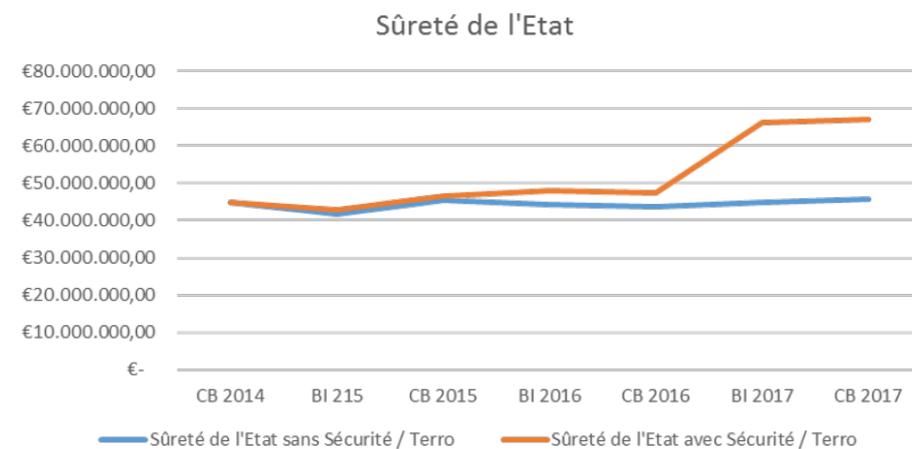
- Acquisition de 10 véhicules d'intervention de type pick-up pour les équipes Explosive Ordonnance Disposal
- Acquisition – via l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) – de 4 medium size robots TALON pour déminage. Il s'agit de robots qui peuvent identifier et déminer à distance des véhicules ou colis suspects
- IDS Standard Architecture: Projet qui fait partie d'un engagement de la Belgique pour une sécurisation et une protection optimale des infrastructures critiques et des systèmes des pouvoirs publics contre des menaces de cyberattaques

LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS À CHARGE DE LA PROVISION TERRO (3)

- Achat de nouvelles caméras et recrutement d'agents dans le cadre de la sécurisation des gares internationales
- Sécurisation du site SNCB de Forest (détecteurs d'intrusion, périmètre extérieur, ...)
- ANPR : la police entend pouvoir lutter efficacement contre la criminalité en général, et le terrorisme en particulier. Pour ce faire, elle doit pouvoir disposer de systèmes automatisés afin de détecter la présence ou les déplacements de personnes ou véhicules recherché(e)s ou à suivre. Le projet ANPR (automatic number plate recognition) vise la mise sur pied d'un réseau national d'installations fixes pour la reconnaissance de plaques d'immatriculation.
- PNR : l'enregistrement et le traitement de données de passagers (PNR - Passenger Name Record) est l'une des mesures prioritaires décidées par le gouvernement. Il prévoit l'obligation légale pour les transporteurs et opérateurs de voyage actifs dans les différents secteurs de transport de transmettre les données des passagers à la banque de données des passagers.
- DSU (Unités spéciales d'intervention) : différents dossiers d'achat de matériel.

ÉVOLUTION DES CRÉDITS DES DÉPARTEMENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ 2014- 2017

1. JUSTICE - SÉCURITÉ



ÉLÉMENTS MARQUANTS

■ En 2015, le SPF Justice a reçu :

- 145,8 millions EUR pour pouvoir payer tous ses arriérés de factures
- 32,5 millions EUR de crédits de personnel supplémentaires et 4,5 millions EUR supplémentaires pour BHV au contrôle budgétaire
- 32,5 millions EUR de crédits d'engagement non récurrents supplémentaires dans le cadre de la provision sécurité 2015

■ En 2016, le SPF Justice a reçu :

- 14,4 millions EUR en engagement et 15,1 millions EUR en liquidation de crédits supplémentaires pour du personnel
- 9,087 millions EUR structurels pour du personnel dans le cadre de la provision Asile 2016
- 19,8 millions EUR en liquidation non récurrents dans la cadre de la provision Sécurité 2016
- 28,5 millions EUR structurels dans le cadre de la provision Terro 2016
- 11,3 millions EUR en engagement et 2,1 millions EUR en liquidation de crédits non récurrents dans le cadre de la provision Terro 2016

■ En 2017, le SPF Justice a reçu :

- 15 millions EUR structurels supplémentaires pour des crédits de personnel.

ÉLÉMENTS MARQUANTS

■ En 2015, le SPF Intérieur a reçu :

- Maintien du financement dans le cadre de la réforme de la sécurité civile (plus de 22 millions EUR)
- 14,7 millions EUR de crédits d'engagement et 8,1 millions EUR de crédits de liquidation non récurrents supplémentaires dans le cadre de la provision sécurité 2015

■ En 2016, le SPF Intérieur a reçu :

- Maintien du financement dans le cadre de la réforme de la sécurité civile (plus de 38 millions EUR) et pour la dotation à la S.A. Astrid (38 millions EUR supplémentaires)
- Remarque : les crédits relatifs à la dotation pour FEDASIL, auparavant inscrits au SPP Intégration Sociale, ont été intégrés à la section 13 – SPF Intérieur (277,3 millions EUR) ce qui a engendré une augmentation significative des crédits initiaux
- 336 millions EUR de crédits ont été octroyés dans la cadre de la provision Asile 2016
- 6,4 millions EUR de crédits non récurrents dans le cadre de la provision Sécurité 2016
- 2,8 millions EUR de crédits ont été octroyés dans la cadre de la provision Terro 2016

■ En 2017, le SPF Intérieur a reçu :

- Maintien du financement dans le cadre de la réforme de la sécurité civile (plus de 3,2 millions EUR)

EVOLUTION DES CRÉDITS DES DÉPARTEMENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ 2014- 2017

POLICE FÉDÉRALE

■ En 2015, la Police fédérale a reçu :

- 30 millions EUR structurels supplémentaires ont été octroyés au contrôle budgétaire
- 42,2 millions EUR de crédits d'engagement et 29,7 millions de crédits de liquidation supplémentaires octroyés dans le cadre de la provision Sécurité 2015

■ En 2016, la Police fédérale a reçu :

- 16,9 millions EUR de crédits de liquidation non récurrents supplémentaires dans le cadre de la provision Sécurité 2016
- 29,8 millions EUR de crédits supplémentaires dans le cadre de la provision Terro 2016
- 0,3 millions EUR non récurrents dans le cadre de la provision Asile 2016

■ En 2017, la Police fédérale a reçu :

- 15 millions EUR de crédits récurrents supplémentaires

30 MESURES CONTRE LE RADICALISME ET LE TERRORISME (1)

PREMIÈRE PARTIE : 12 MESURES DE JANVIER 2015

- **1^{ère} MESURE:** Insertion d'une nouvelle infraction terroriste relative au déplacement à l'étranger à des fins terroristes, dans le code pénal.
 - Loi du 20.07.2015 en vigueur depuis le 15.08.2015 (publiée au Moniteur Belge le 05.08.2015)
- **2^{ème} MESURE:** Extension de la liste des infractions donnant lieu à l'utilisation des méthodes particulières de recherche (art. 90ter Code d'instruction criminelle)
 - Loi du 20.07.2015 en vigueur depuis le 15.08.2015
- **3^{ème} MESURE:** Elargissement des possibilités de retrait de la nationalité
 - Loi du 20.07.2015 en vigueur depuis le 15.08.2015
- **4^{ème} MESURE:** Retrait temporaire de carte d'identité, refus de délivrance et retrait de passeports.
 - La loi du 10 août 2015 modifie d'une part la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour et modifiant la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques. (Moniteur Belge, 31 août 2015) et d'autre part le Code consulaire. (Moniteur Belge, 24 août 2015)
- **5^{ème} MESURE:** Réforme des structures du renseignement et de la sécurité: Conseil national de sécurité + Comité Stratégique
 - 15 CI déjà retirées
 - 490 FTF signalés dans Passban. Dans le cadre des diverses demandes de ces 490 personnes signalées: 3 refus et 280 retrait de passeport ont été opérés.
 - Arrêté Royal du 28 janvier 2015 portant création du Conseil National de Sécurité (Publié au Moniteur Belge le 30 janvier 2015): 49 réunions
 - Arrêté royal du 2 juin 2015 portant création du Comité stratégique et du Comité de coordination du renseignement et de la sécurité (Publié au Moniteur Belge le 05 juin 2015): 35 réunions
- **6^{ème} MESURE:** Activer le mécanisme prévu par la loi pour identifier les personnes impliquées dans le financement du terrorisme et dont les avoirs seront gelés
 - Arrêté royal du 28 décembre 2006 relatif aux mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme à 56 dossiers de gels décidés (circulaire du 3 septembre 2015)
 - Circulaire du 7 septembre 2015 du Ministre de la Justice et du Ministre des Finances relative à la mise en œuvre des articles 3 et 5 de l'arrêté royal du 28 décembre 2006 relatif aux mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme
 - 56 dossiers de gel décidés par le Conseil national de sécurité et le Conseil des ministres depuis juin 2016

30 MESURES CONTRE LE RADICALISME ET LE TERRORISME (2)

PREMIÈRE PARTIE : 12 MESURES DE JANVIER 2015

- **7^{ème} MESURE : Révision de la circulaire « Foreign Fighters » du 25 septembre 2014**
 - Circulaire du Ministre de l'intérieur et du Ministre de la justice du 21 août 2015 relative à l'échange d'informations et au suivi des Foreign Terrorist Fighters en provenance de Belgique présentée par le ministre de la Sécurité et de l'Intérieur et le ministre de la Justice le 27/8/2015 et en vigueur le 01.09.2015.
- **8^{ème} MESURE : Optimalisation de l'échange d'information entre les autorités et services administratifs et judiciaires**
 - Les cabinets intérieur et justice se coordonnent pour développer une vision globale et que les mesures (cf. retraits de cartes d'identité, retraits de passeports, retour des FTF, gel des avoirs, etc.) soient prises dans cette perspective.
- **9^{ème} MESURE : Révision du Plan R. La révision du plan de 2005 contre la radicalisation est accélérée afin de tenir compte des évolutions récentes**
 - Approuvé par Conseil National de Sécurité du 14.12.2015
- **10^{ème} MESURE : Lutte contre le radicalisme dans les prisons**
 - Plan d'action du Ministre de la justice du 11 mars 2015 « approche de la radicalisation dans les prisons ». Ouverture d'une aile spécialisée dans les prisons d'Ittre et Hasselt
- **11^{ème} MESURE : Appel à l'armée pour des missions spécifiques de surveillance**
 - Application depuis janvier 2015
- **12^{ème} MESURE : Renforcement de la capacité de la Sûreté de l'Etat et transfert de la protection VIP à la police fédérale**
 - Transfert effectif depuis juin 2016

30 MESURES CONTRE LE RADICALISME ET LE TERRORISME (3)

SECONDE PARTIE : 18 MESURES DE NOVEMBRE 2015

- **13^{ème} MESURE : Extension de la garde à vue pour les infractions terroristes - Révision de l'article 12 de la Constitution**
 - Discussions en cours à la Chambre des Représentants (majorité spéciale requise pour modification de la Constitution)
- **14^{ème} MESURE : Perquisitions 24/24 en cas d'infractions terroristes**
 - La loi du 27 avril 2016 relative à des mesures complémentaires en matière de lutte contre le terrorisme a été publiée au Moniteur belge du 09 mai 2016 et est entrée en vigueur le 19 mai 2016
- **15^{ème} MESURE : Extension des écoutes téléphoniques**
 - La loi du 27 avril 2016 relative à des mesures complémentaires en matière de lutte contre le terrorisme a été publiée au Moniteur belge du 09 mai 2016 et est entrée en vigueur le 19 mai 2016.
- **16^{ème} MESURE : Méthodes particulières de recherche pour les enquêtes judiciaires et méthodes de collectes de données pour les services de renseignement**
 - Loi du 25 décembre 2016 relative à l'amélioration des méthodes particulières de recherche et de certaines mesures d'enquête concernant Internet, les communications électroniques et les Télécommunications
 - Loi du 30 mars 2017 modifiant la loi du 30 novembre 1998 organique des services de renseignement et de sécurité et l'article 259bis du Code pénal.
- **17^{ème} MESURE : Le passenger name record (PNR)**
 - Loi du 25 décembre 2016 relative au traitement des données des passagers publiée au Moniteur Belge le 25 janvier 2017 (Loi PNR).
 - La date d'entrée en vigueur n'a pas encore été fixée. Elle sera précisée au sein d'un arrêté royal.
- **18^{ème} MESURE : Suivi des returnees + Les candidats au départ**
 - Loi du 03 août 2016 portant des dispositions diverses en matière de lutte contre le terrorisme (III) a été publiée au Moniteur belge du 11 août 2016

30 MESURES CONTRE LE RADICALISME ET LE TERRORISME (4)

SECONDE PARTIE : 18 MESURES DE NOVEMBRE 2015

■ 19^{ème} MESURE : Anonymisation des cartes prépayées

- Loi du 1er septembre 2016 portant modification de l'article 127 de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques et de l'article 16/2 de la loi du 30 novembre 1998 organique des services de renseignement et de sécurité (1) publiée au Moniteur belge du 07 décembre 2016 et entrée en vigueur le 17 décembre 2016.
- Arrêté royal du 27 novembre 2016 relatif à l'identification de l'utilisateur final de services de communications électroniques publics mobiles fournis sur la base d'une carte prépayée publié au Moniteur belge du 07 décembre 2016 et l'annexe reprenant le plan d'urgence n'est pas publiée puisqu'il est classifié) entré en vigueur le 17 décembre 2016

■ 20^{ème} MESURE : Situation de protection renforcée - Plan d'urgence en cas d'attentat terroriste

- Arrêté royal du 1er mai 2016 portant fixation du plan d'urgence national relatif à l'approche d'une prise d'otage terroriste ou d'un attentat terroriste, publié au Moniteur Belge le 18 mai 2016.

■ 21^{ème} MESURE : Exclusion des prédicateurs de la haine

- Circulaire du 18.07.2016 relative à l'échange d'informations et au suivi des prédicateurs de la haine en vigueur depuis le 01.08.2016

■ 22^{ème} MESURE : Démantèlement des lieux (non reconnus) qui diffusent le djihadisme

- Plusieurs fermetures de lieux en lien avec la délinquance et le « Plan Canal »

■ 23^{ème} MESURE : Plan canal

- En vigueur. Evaluation positive

■ 24^{ème} MESURE : Renforcement du screening pour l'accès aux emplois sensibles

- Méthodologie approuvée par Conseil National de Sécurité le 28.06.2016 – Avant – projet de loi validé par le CMR du 12.05.2017

30 MESURES CONTRE LE RADICALISME ET LE TERRORISME (5)

SECONDE PARTIE : 18 MESURES DE NOVEMBRE 2015

- **25^{ème} MESURE:** Extension du réseau de caméras de reconnaissances des plaques minéralogiques ANPR
 - En vigueur (250 caméras supplémentaires)
- **26^{ème} MESURE :** Fermeture des sites internet prêchant la haine
 - L'Internet Referral Unit de la Police fédérale est le service qui est chargé de ces missions
 - Travaux en cours pour clarifier le cadre juridique des « patrouilles sur internet » c-à-d les pouvoirs autonomes de la police en matière de suivi de l'activité publique sur internet.
 - La loi du 25 décembre 2016 relative à l'amélioration des méthodes particulières de recherche et de certaines mesures d'enquête concernant Internet (...) crée une procédure d'urgence pour le blocage des sites incitant au terrorisme.
- **27^{ème} MESURE :** Participation sur la scène internationale à la lutte contre DAESCH
 - Engagement international F16 dans la coalition
 - Mission TAA en Irak avec des militaires au sol
- **28^{ème} MESURE :** Effort budgétaire additionnel
 - Une provision de 400 millions d'euros a été créée au sein du budget initial 2016.
- **29^{ème} MESURE :** Renforcement des contrôles policiers aux frontières
 - Effectif
- **30^{ème} MESURE :** Déploiement de militaires pour renforcer la sécurité
 - Depuis janvier 2015 et extension de leur déploiement sur les sites nucléaires
- **MESURE COMPLÉMENTAIRE :** Création d'une nouvelle database FTF accessible pour les différents services
 - Loi du 27 avril 2016 relative à des mesures complémentaires en matière de lutte contre le terrorisme publiée au Moniteur belge du 09 mai 2016 et entrée en vigueur le 19 mai 2016.
 - Arrêté royal du 21 juillet 2016 relatif à la banque de données commune Foreign Terrorist Fighters et portant exécution de certaines dispositions de la section 1er bis " de la gestion des informations " du chapitre IV de la loi sur la fonction de police publié au Moniteur belge du 22 septembre 2016 et entré en vigueur le 22 septembre 2016

LE PREMIER MINISTRE

CYBERSÉCURITÉ

A) DÉJÀ RÉALISÉ

■ Réalisations stratégiques

- AR portant création du CCB (10/10/2014) et recrutement du Directeur et de son adjoint en juillet 2015
- Recrutement personnel du CCB (10 personnes).
- Rédaction du plan stratégique du CCB, présenté au Conseil des Ministres le 23/10/2015.
- la reprise de la gestion du CERT au 1er janvier 2017 et le recrutement à termes de 24 personnes.
- Rédaction du plan de crise cyber présenté au CNS le 23 janvier 2017 et approuvée par le Gouvernement le 28 avril 2017
- Validation par le Gouvernement du Memorandum of Understanding avec l'OTAN le 28 avril 2017.
Ce MoU permet, entre autres, à la Belgique de faire appel à certaines capacités opérationnelles de l'OTAN en cas de crise cyber.

LE PREMIER MINISTRE

CYBERSÉCURITÉ

RÉALISATIONS OPÉRATIONNELLES

- Campagne de sensibilisation en matière de cybersécurité : "Take back the internet »: Le but était d'informer la population de la manière d'utiliser les services sur Internet et ce, par le biais des médias et du portail Internet SafeOnWeb.be.
- Système ANTI-DDOS: Un système a été installé sur le réseau FedMAN (réseau informatique des administrations fédérales) qui permet de mitiger les attaques DDOS dont il serait victime.
- No more Ransomware: Le CCB et le FCCU ont noué un partenariat autour du projet "No more ransom" ("plus de rançon"). Le partenariat vise à limiter et prévenir les piratages relatifs à l'exigence d'une rançon (un rançongiciel est installé sur un ordinateur). Le Centre pour la Cybersécurité a également publié un document qui renseigne sur la façon de se prémunir au mieux contre les ransomware.
- Guide « cybersecurity Incident management guide » à destinations des entreprises en collaboration « Cyber Security Coalition Belgium ».
- Guide de sécurité à l'attention des PME qui a été développé par le CCB, en partenariat avec la « Cyber Security Coalition Belgium », à l'intention des PME. Ce guide entend permettre aux PME d'améliorer leur niveau de cybersécurité, de réduire les risques liés à la cybersécurité, d'atténuer les vulnérabilités et d'améliorer leur résilience.
- Cyber Security Kit aide les PME et d'autres organisations à sensibiliser leurs collaborateurs sur le thème de la cybersécurité.
- Capacité de back up en cas de cyberincident afin d'augmenter la capacité nationale de gestion des incidents en cas de crise cyber, le CCB a signé un contrat de pluriannuel avec une entreprise qui fournit l'expertise et la capacité nécessaires en cas d'incidents nationaux de grande envergure.

LE PREMIER MINISTRE

CYBERSÉCURITÉ

B) EN COURS

- Cours en ligne sur la cybersécurité pour les PME: offrent aux PME une formation de base afin de leur faire prendre conscience des dangers que court leur infrastructure IT, de leur donner des conseils pratiques pour améliorer leur protection et de leur permettre de veiller également à la sécurité des données de leurs clients.
- Cybersecurity Expert Training : le CCB prévoit, dans le cadre du budget de la lutte contre le terrorisme, des formations à l'intention du personnel des services publics. L'objectif étant d'approfondir leurs connaissances en cybersécurité.
- Projet Anti-Phishing : offrira aux internautes belges, via le site www.safeonweb.be, la possibilité d'envoyer une URL afin qu'il soit vérifié par des experts en la matière.
- Définition de normes et standards en matière de cybersécurité : proposition au Gouvernement de directives et des normes minimales en matière de cybersécurité
- Transposition de la directive NIS : Le 6 juillet 2016, les institutions européennes ont adopté une directive (n°2016/1148) concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information dans l'Union (en abrégé NIS). Un groupe de travail politique inter-cabinets (GTI) a démarré ses travaux en février 2017.
- Le CCB proposera un outil pour limiter le nombre d'ordinateurs infectés en réseau « botnet » : mise en place grâce à un partenariat avec la CPVP, les ISP's, le CERT, l'IBPT, etc d'un système permettant de prévenir les citoyens du fait que leur PC fait partie d'un botnet

MINISTRE DE L'EMPLOI, DE L'ECONOMIE ET DES CONSOMMATEURS, CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

A) DÉJÀ RÉALISÉ

■ Economie

- Création du point de contact numérique et unique pour le consommateur et l'entreprise, où peuvent être signalés des infractions aux droits des consommateurs et des cas d'abus de confiance, de fraude (de masse) et d'escroquerie. En collaboration avec un certain nombre de partenaires, notamment d'autres autorités de contrôle et services de police. Le but est la transmission rapide et efficace de la plainte vers l'instance compétente
- Attribution de la qualité d'officier de police judiciaire à un certain nombre d'agents de contrôle. Cela leur permet de poursuivre leurs enquêtes lorsqu'ils sont confrontés à certaines formes d'escroquerie, de pratiques d'usure et de faux en écriture (infractions prévues dans le Code Pénal)
 - *l'arrêté royal du 31/05/2016 fixe les conditions*
 - *l'arrêté royal du 27/01/2017 contient la liste nominative des agents de l'Inspection économique qui sont revêtus de la qualité d'officier de police judiciaire*

- Paiements en liquide: renforcement des règles dans le cadre de la transposition de la 4ème directive anti-blanchiment
 - *projet de loi approuvé au conseil des ministres du 31/03/2017*
- Échange de données kilométriques de voitures d'occasion entre la Belgique et les Pays-Bas: prévenir la fraude au compteur kilométrique de véhicules et avec pour conséquence une meilleure protection de l'acheteur
 - *déclaration commune d'intention en octobre 2016 et échange de données effective depuis novembre 2016 entre l'asbl Car-Pass et RDW*

■ Emploi

- Formation concernant la sécurité pour les inspecteurs et guichetiers: communication de crise et prévention contre l'agression

MINISTRE DE L'EMPLOI, DE L'ECONOMIE ET DES CONSOMMATEURS, CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

B) EN COURS

■ Economie

- Projet de loi portant enregistrement des prestataires de services aux sociétés (projet portant transposition de l'art. 47 de la 4ème directive anti-blanchiment)
 - *l'Inspection économique devient compétente pour entamer des poursuites contre les entreprises qui ne se font pas enregistrer ou qui, après enregistrement, ne satisfont plus aux conditions d'enregistrement*
- Renforcement de la BCE en tant que source authentique par simplification et numérisation maximale de processus existants.
 - *Le but est amélioration de la qualité des données et poursuite de la réalisation du principe only once.*
- Actualisation de la législation Car-Pass
 - *Rajouter plus d'informations au Car-Pass, entre autres les données kilométriques des véhicules importés et ce, sur la base des données disponibles après du concessionnaire et l'inclusion des rappels non exécutés.*

■ Emploi

- La vérification de sécurité des employés par les services de renseignements : enquête sur les conséquences d'un avis de sécurité négatif pour les relations de travail existantes.
- Améliorer la prévention des incendies dans les entreprises par la modernisation de la réglementation concernant la sécurité incendie + les adapter aux normes de base en matière de prévention contre les incendies de l'Intérieur.
- Attention pour la problématique des 'Foreign Fighters' par des couplages des données de l'ONEM.
- Couplage des données de l'OE/Cartes de travail et développement d'une application par laquelle l'employeur est automatiquement mis au courant ou au moins peut lui-même contrôler si la carte de travail d'un travailleur qui est son employé est toujours valide.

MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INTÉRIEUR, CHARGÉ DE LA RÉGIE DES BÂTIMENTS

INTÉRIEUR

A) DÉJÀ RÉALISÉ

■ Services d'incendie et Protection Civile

- Réforme des services d'incendie + AR supplémentaires (cf formation)
- SA Astrid (financement, extension de capacité, gouvernance)
- Réforme de la Protection Civile

■ Planification d'urgence et gestion de crise

- Plan d'urgence national pour des attaques terroristes (AR 1/5/2016 - Arrêté royal portant fixation du plan d'urgence national relatif à l'approche d'une prise d'otage terroriste ou d'un attentat terroriste)
- BeALERT (SMS alert)

■ Institutions et population

- Retrait des cartes d'identité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (retrait de 15 cartes d'identité)

■ Sécurité nucléaire

- Plan d'urgence nucléaire

■ Loi réglementant la sécurité privée et particulière (parlement)

■ PNR: AR Transport aérien

MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INTÉRIEUR, CHARGÉ DE LA RÉGIE DES BÂTIMENTS

INTÉRIEUR

B) EN COURS

- Planification d'urgence et gestion de crise Application 112
- Numéro unique 112 pour les appels d'urgence (architecture supraprovinciale)
- Révision de la législation sur les caméras - ANPR
- Réforme de la protection civile: casernes, statut, la mobilité entre les zones d'incendie
- La législation concernant les transports nucléaires et radioactifs
- La législation sur la sécurité des sources radioactives
- Augmentation ciblée de la capacité du réseau Astrid sur certains points sensibles + implémentation de BLM2 (priorité aux secouristes pour la communication vocale et la communication de données par l'intermédiaire des réseaux commerciaux)

MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INTÉRIEUR, CHARGÉ DE LA RÉGIE DES BÂTIMENTS

POLICE ET SÉCURITÉ

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Lutte contre le terrorisme
 - › PNR
 - › « Plan Canal »
 - › Circulaire Foreign Terrorist Fighters
 - › « Plan R »
 - › Opérationnalisation IRU (*L'Internet Referral Unit*)
- Note-Cadre de Sécurité intégrale & le Plan national de Sécurité
- AR base de données commune FTF (21 juillet 2016)
- Circulaire concernant l'échange d'informations et le suivi des prédicateurs de haine ((18 juillet 2016)
- AR Conseil des Bourgmestres

MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INTÉRIEUR, CHARGÉ DE LA RÉGIE DES BÂTIMENTS

POLICE ET SÉCURITÉ

B) EN COURS

- Plan relatif aux tâches clés de la police
- Implémentation des mesures de sécurité pour les aéroports et gares internationales (après approbation du texte de vision sur le CNS en juillet 2016)
- I-police: digitalisation poussée des services de police
- Réseau ANPR
- AR relatif au fonctionnement du Comité permanent de la Police locale
- Projet pilote pistolet à décharge électrique (15 zones de police)
- Projet pilote ZP Anvers «Recrutement sur mesure » - extension vers les autres zones de police
- Nouvelle proposition système HyCAP pour les services de la police fédérale et locale (MFO2)
- Masterplan police fédérale

MINISTRE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, DE L'AGENDA NUMÉRIQUE, DES TÉLÉCOMS ET DE LA POSTE

TÉLÉCOMS

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Cadre légal relatif à la suppression de l'anonymat des cartes SIM
- Cadre légal pour le volet GSM de BE ALERT : prévenir la population par SMS en cas de menace de catastrophe ou après des attentats.
- Infrastructures critiques
 - *Les exploitants ont été désignés début 2016 (coopération entre le centre de crise et l'IBPT).*
 - *Le plan de sécurité pour la protection des infrastructures critiques a été déposé par les opérateurs désignés.*

B) EN COURS

- Volet SMS de BE-alert :
 - *AR contenant les détails techniques soumis à la consultation*
- Utilisation accrue de brouilleurs par le SEDEE-DOVO et les services d'intervention dans le cadre de la sécurité nationale
 - *Loi Dispositions diverses approuvée par le CMR fin février et soumise à l'OCC et au Conseil d'État. Approbation parlementaire d'ici la trêve estivale.*
- Enregistrement obligatoire des cartes prépayées
- Nouveau plan de crise pour les télécommunications
- Infrastructures critiques
 - *AR rédigé pour désigner l'IBPT en tant que service d'inspection pour le volet télécom concernant la sécurité et la protection des infrastructures critiques.*
 - *Lancement de l'Inspection des plans de sécurité établis par les opérateurs.*

MINISTRE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, DE L'AGENDA NUMÉRIQUE, DES TÉLÉCOMS ET DE LA POSTE

AGENDA NUMÉRIQUE

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Molengeek : € 500.000 pour la création de l'incubateur
- Digital Skills Fund
 - *Financement de projets qui renforcent les compétences numériques (e-skills) chez les groupes à risque pour un montant de €6M sur 3 ans*

B) EN COURS

- i Police : la numérisation/digitalisation poussée des services de police (e.a. technologie mobile et utilisation de l'intelligence artificielle)
- Molengeek : poursuite
- Digital Skills Fund : poursuite

MINISTRE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, DE L'AGENDA NUMÉRIQUE, DES TÉLÉCOMS ET DE LA POSTE

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (DI)

B) EN COURS

■ Engagements pris au sein du gouvernement

- 3DLO défini comme prioritaire dans les exposés d'orientation politique Défense, Aff, ét. et DI : plus de cohésion dans l'organisation de la Défense, de la diplomatie, de la Coopération au Développement, de la Police et de la Justice en vue d'une efficacité accrue de l'ensemble des interventions belges dans un pays ou une région donnée.
- Accord gouvernemental : le DI doit s'attacher à la paix et à la stabilité, ainsi qu'à la sécurité (lutte contre le terrorisme).
- La réalité géopolitique et budgétaire requiert plus de cohérence et de synergie.
- Modification du cadre européen et multilatéral : Approche globale UE, Stratégie globale UE, Fonds fiduciaire d'urgence La Valette, Agenda 2030 et ODD 16 (Paix et Sécurité), etc.

■ Lien développement-sécurité

- La pauvreté est aussi bien une cause qu'une conséquence de l'instabilité. La majorité des crises internationales se situent dans et autour des États fragiles et/ou défailants "Pas de développement sans sécurité, pas de sécurité sans développement."
- Sens de l'urgence dans le contexte géopolitique : (1) cercle de feu autour de l'UE (Syrie, Libye, Sahel, etc.), (2) pression migratoire de l'Afrique et du Moyen-Orient, (3) conséquences des changements climatiques.
- Point central dans la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne.
- Exemples : le DI est depuis longtemps une composante structurelle de la concertation intégrée et du Conseil de Sécurité nationale aux Pays-Bas et aux États-Unis (pré-Trump).

MINISTRE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, DE L'AGENDA NUMÉRIQUE, DES TÉLÉCOMS ET DE LA POSTE

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (DI)

B) EN COURS

■ Contribution du DI à la politique de sécurité internationale de la Belgique

- La comptabilisation des dépenses liées à la paix et à la sécurité en tant qu'APD a été étendue grâce aux efforts belges, ces dépenses vont donc s'accroître à l'avenir.
- 12/14 pays partenaires de la Belgique font partie de la catégorie des pays les moins avancés, 8/14 sont des États fragiles (c'est-à-dire sensibles en matière de conflits et de terrorisme).
- On a de plus en plus recours au DI dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de sécurité et de migration de l'UE, avec notamment le Fonds fiduciaire La Valette et l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (interventions belges concrètes via la CTB).
- Le DI dispose d'expertise pays et régionale et de capacités d'analyse, tant au siège que sur le terrain. Des actions communes ont déjà été entreprises en ce sens au cours des mois passés : notamment la mission interdépartementale d'établissement des faits dans la région du Sahel et l'analyse interdépartementale des risques en RDC.
- Concentration du DI sur deux régions stratégiques sur le plan géographique : le Sahel et les Grands Lacs + efforts pour la Syrie (2016 : plus de 110 millions d'EUR d'aide humanitaire accordés par la BE dans la région, notamment pour l'accueil).
- Les changements climatiques représentent un défi pour la sécurité : le financement climatique sur le budget DI représente 50% de la contribution belge.

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

AFF. ÉTRANGÈRES

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Coalition anti-Daesh : action diplomatique et régionale
- Mesures consulaires : retrait de passeport
- Autorité Nationale de Sécurité (ANS): renforcement (notamment pour le traitement des vérifications de sécurité)
- Sécurisation des postes diplomatiques (travaux et renforcement du gardiennage)
- Sécurisation des bâtiments de l'administration centrale (travaux et renforcement du gardiennage)
- Sécurité informatique

B) EN COURS

- Sécurisation des locaux de l'ANS
- Sécurisation des postes diplomatiques (suite)
- Sécurisation des bâtiments de l'administration centrale (suite)
- Sécurité informatique (suite)

MINISTRE DE LA JUSTICE

JUSTICE

A) DÉJÀ RÉALISÉ (1)

- Justice redevenue un bon débiteur: rattrapage arriéré 175 millions €
- Etalement des économies en personnel 2015-2018
 - › Rythme d'économies plus lent pour le personnel à la Justice 2015-2016
 - › Gel des économies pour le personnel pénitentiaire en 2016-2017
 - › Implication collègues de magistrats dans la priorisation des nominations
 - › Concertation sociale sur la méthode 'travailler autrement' dans établissements pénitentiaires
 - › Optimalisation engagement police judiciaire (TO 3)
- Traitement économie coûts de fonctionnement et d'investissement 20% en 2015
 - › Priorisation investissements sécurité et informatique
 - › Adaptation tarifs frais de justice en matière pénale: huissiers de justice, ADN, téléphonie, analyses salivaires, traducteurs/interprètes, et création registre experts judiciaires
- Cinq lois pot-pourri
 - › Responsabilisation dans le droit procédural élargi et humanisation application des peines
 - › Informatisation externe (e-box, e-deposit, e-signification, pacte professions juridiques)
- Révision droit pénal et droit de la sécurité
 - › Nouvelle note-cadre de sécurité intégrale et durcissement droit pénal en matière sexuelle
 - › Droit pénal routier (simple injonction de payer, y compris p.ex. cross border)
 - › Trois lois terro, déradicalisation prisons, dataretention, BOM/BIM
 - › Renforcement VSSE, plan Canal, méthodologie OCAM, Plan R, Circulaire FTF
 - › Fonds d'aide aux victimes

MINISTRE DE LA JUSTICE

JUSTICE

A) DÉJÀ RÉALISÉ (2)

- Nouveau cadre pour le justiciable
 - *Nouvelle loi protection juridique*
 - *Création du fonds assistance juridique*
 - *Salduz +*
- Amélioration de la situation des internés
 - *Position juridique adaptée*
 - *Nouvelles institutions*
- Infrastructures Justice
 - *Nouveau masterplan prisons*
 - *Masterplan Palais de Justice Poelaert*
 - *Réforme des justices de paix*
- Modernisation du droit civil
 - *Statut des familles d'accueil*
 - *Responsabilité sans faute*
 - *Transgenre*
- Droits de l'homme et volet international
 - *Déclaration de Bruxelles (Conseil de l'Europe)*
 - *Accord de coopération enlèvement d'enfants*

MINISTRE DE LA JUSTICE

JUSTICE

B) EN COURS

- Refonte et réforme de la législation de base
 - › *Réforme du Code pénal (livre I et II)*
 - › *Réforme du Code d'instruction criminelle*
 - › *Réforme du Code de l'exécution des peines*
 - › *Réforme du droit pénal routier*
 - › *Réforme du Code civil (droit des contrats, droit de la preuve, droit de la responsabilité extra-contractuelle, droit des biens, droit du prêt et droit des sûretés personnelles)*
- Achèvement de l'arsenal de sécurité
 - › *Infoflux (Sidis Suite)*
 - › *Loi sur les armes*
 - › *Transposition de la législation européenne (EIO, ESO, EPO)*
- Modernisation du droit civil
 - › *Droit de succession et droit patrimonial des couples*
 - › *Digitalisation de l'état civil*
 - › *Filiation de complaisance*
 - › *Co-propriété*
 - › *Changement de nom et de prénoms*
- Modernisation du droit économique
 - › *Insolvabilité*
 - › *Réforme du droit des sociétés*
 - › *Réforme du droit de l'entreprise*
 - › *Création de la Business International Brussels Court*
- Autonomie de gestion de l'Ordre judiciaire
- Création de chambres criminelles
- Promotion de la médiation et des solutions transactionnelles
- Droits de l'homme
 - › *Instauration d'un mécanisme national des Droits de l'homme*
- Statut du personnel pénitencier, inclus le service minimal

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

SOINS DE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Organisation de l'aide médicale en cas de catastrophe majeure ou d'incidents multisites à l'aide du Maxi PIM.
- Caractéristiques extérieures de l'aide médicale urgente (AMU)
- Équipement des ambulances

B) EN COURS

- Renforcement de la capacité opérationnelle de l'aide médicale urgente (AMU)
- Implémentation de l'outil d'enregistrement des victimes
- Aide psychosociale pour les prestataires d'aide de la discipline médicale
- Mesures dans le domaine CBRN (chemical, biological, radiological and nuclear)
- Loi relative à la création d'un statut de solidarité nationale pour les victimes du terrorisme.

MINISTRE DE LA DÉFENSE, CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

DÉFENSE

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Engagement international pour promouvoir la paix et la stabilité. (OUTPUT)
- Des investissements ont été planifiés afin d'adapter les capacités de la défense belge au contexte sécuritaire actuel. (INPUT)
- 9,4 milliards d'euros d'investissements planifiés (Vision stratégique 2015-2030)

■ Lutte contre le terrorisme

- ACOS IS:
 - Recrutement supplémentaire de spécialistes pour les services de renseignements
 - Investissements à court terme dans les « capacity-shortfalls » (via la provision interdépartementale)
 - En collaboration avec la Justice, l'arsenal juridique a été élargi afin de rendre le fonctionnement des services de renseignements plus efficace (loi-BIM).
- Interdépartemental
 - Assistance à la FEDPOL dans la lutte contre le terrorisme : la Défense remplit les besoins définis par le Centre de Crise.
 - Sûreté de l'Etat & ACOS IS: le déploiement d'une formation commune du renseignement.
- International
 - La coopération avec les Pays-Bas: l'alternance de l'engagement des F16 contre DAESH et la mise en place d'un QRA national.
 - La coopération avec les services de renseignements et de sécurité étrangers a été ancrée dans un cadre légal.
 - Un meilleur accès belge aux plateformes de renseignements internationales (OSINT, SIGINT & IMINT)

MINISTRE DE LA DÉFENSE, CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

DÉFENSE

A) DÉJÀ RÉALISÉ (SUITE)

■ Un nouveau futur pour les Parastataux

- La création d'une structure transversale pour le patrimoine et la mémoire des conflits (le War Heritage Institute, WHI).
- Le développement des synergies entre l'institut des Vétérans – Institut National des Invalides de guerre, Anciens combattants et Victimes de guerre et la Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité pour l'amélioration du remboursement des frais médicaux des ayants droits.
- L'Office Central d'Action Sociale et Culturelle se concentre sur ses tâches essentielles.
- L'Institut National Géographique évoluera vers "geobroker" au sein du gouvernement fédéral.

MINISTRE DE LA DÉFENSE, CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

DÉFENSE

B) EN COURS

- L'optimisation de la déployabilité des unités de l'armée par la conception et l'implémentation d'une structure d'état-major rationalisée et l'externalisation des tâches non militaire.
- Développement d'un nouveau plan de carrière flexible et attractif avec une attention particulière pour la mobilité interne et externe, pour la modernisation de la formation et de l'évaluation des militaires du cadre actif et de la réserve.
- La recherche constante du développement de partenariat tant au niveau national qu'international pour générer des win-wins.
- La mise en route du War Heritage Institute (WHI)

MINISTRE DE LA MOBILITÉ

SECTEUR ROUTIER

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Amélioration de la qualité des contrôles alcool et drogues via la méthode de sampling
- Transposition dans la législation belge de la Directive « Crossborder » > stop à l'impunité des conducteurs étrangers
- Simplification de la procédure de perception des amendes > en cas de non-paiement dans les 30 jours, le receveur fiscal peut recouvrer automatiquement le montant par tous les moyens à sa disposition
- Plan d'action pour lutter contre les fraudes dans le transport routier (via contrôles mieux coordonnés et mieux ciblés)
- Augmentation des amendes de 5%
- Augmentation du risque de se faire contrôler grâce à l'utilisation de données fiables et mises à jour en temps réel (projet Mercurius)

MINISTRE DE LA MOBILITÉ

SECTEUR ROUTIER

B) EN COURS

- Projet de Loi relatif à l'amélioration de la sécurité routière:
 - › *lutte efficace contre la récidive en augmentant la sévérité des peines*
 - › *pour les conducteurs avec un taux d'alcool >1,8g/l (dérogation motivée possible) ;*
 - › *sanctions plus sévères des délits de fuite*
- Systématisation de l'usage de caméras de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation (ANPR)
- Augmentation du nombre d'infractions pouvant être constatées automatiquement
- Développer les peines alternatives pour les contrevenants.
- Signature d'un accord de collaboration avec le Grand-Duché de Luxembourg et l'Allemagne pour l'échanges d'informations pour toutes les infractions routières.

MINISTRE DE LA MOBILITÉ

SECTEUR FERROVIAIRE

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Achat et entretien dispositifs de sécurité X-ray, scanners,... :
 - › *Elaboration du cahier des charges*
 - › *Attribution marché (04/2017)*
- Channel Terminal (Bxl-Midi) rénové
 - › *Exécution des travaux achevée*
 - › *Réouverture fin 04/2017*
- Renforcement du personnel SECURAIL
 - › *Embauche + entrée en formation de + 97 ETP*
- Protection de l'atelier TGV de Forest.
 - › *Début des travaux (11/2016)*

B) EN COURS

- Achat et entretien dispositifs de sécurité X-ray, scanners,... :
Installation prévue pour Q2/2017 > mise en place de dispositifs de sécurité:
 - › *Contrôle par rayons X et des portiques de détection de métaux, scanners à mains et détecteurs d'explosifs*
 - › *Installation de 400 caméras supplémentaires dans les 3 gares internationales ;*
 - › *Upgrade de 1550 caméras avec vue sur accès des gares nationales et des parkings ;*
- Renforcement du personnel SECURAIL
- Achat et entretien des caméras de surveillance supplémentaires (CCTV)
 - › *Travaux d'installation en cours Bxl Midi, Anvers C. et Liège G. -> fin Q2/2017*
 - › *Travaux d'installation sur autres sites (12/2017)*
- Etude VCA
 - › *Présentation étude ComDir SNCB (Q2/2017)*
- Protection de l'atelier TGV de Forest.
 - › *Poursuite des travaux*

MINISTRE DE LA MOBILITÉ

SECTEUR AERIEN

Pour mémoire: SPF Mobilité est concerné par la sûreté aérienne dans le cadre de contrôles de 2ème ligne càd afin de contrôler les contrôleurs.

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Contrôles (non systématiques) avec portiques en gare de Brussels Airport
- Recrutement de 7 ETP supplémentaires en 2017 pour le service sûreté de la DGTA (réponse à un audit européen-personnel en cours de formation depuis mars 2017)
- Achat et maintenance d'un système d'audit et de suivi des activités dans le domaine de la sûreté de la DGTA

B) EN COURS

- Recrutements complémentaires de 11 ETP.
- Contribution au plan de sécurisation en cours de rédaction pour les aéroports

SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ASILE ET LA MIGRATION, CHARGÉ DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

ASILE ET MIGRATION

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Bonne gestion de la crise de l'asile
- Introduction d'une rétribution pour les demandes de séjour
- Accès direct de l'Office des étrangers vers la Banque nationale des données.
- Déclaration des néo-arrivants. Couplage du séjour à la volonté d'intégration
- Introduction d'une loi pour les étrangers plus sévère dans la cadre de la protection OO et sécurité nationale.
- Séjour temporaire pour les victimes de la traite d'êtres humains.
- Création d'une cellule anti-fraude: approche plus sévère de la fraude.
- Création d'une cellule "radicalisme".
- Screening imams.
- Screening demandeurs d'asile.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ASILE ET LA MIGRATION, CHARGÉ DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

ASILE ET MIGRATION

B) EN COURS

- Encore plus de retours.
- Expulsion des criminels en prison.
- Eurescrim: retrait des permis de séjours dans l'ensemble de l'UE.
- Nouvelle législation sur l'asile
- Elimination des arriérés.
- Gestion de l'abus des procédures juridiques.
- Poursuivre l'élaboration d'un nouveau modèle d'accueil.

SECRÉTAIRE D'ETAT À LA FRAUDE SOCIALE, PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE, MER DU NORD

SÉCURITÉ EN MER DU NORD & VIE PRIVÉE & LUTTE CONTRE LA FRAUDE SOCIALE

A) DÉJÀ RÉALISÉ

- Checks and balances des mesures de lutte contre le terrorisme (vie privée)
- Révision du système des autorisations: pour la police, accès automatique légal à certaines banques de données des services publics (vie privée)
- Réforme et renforcement des inspections sociales (fraude sociale)

B) EN COURS

- Mer du Nord
 - › *Sécurisation des ports par une présence sur le terrain*
 - › *Sécurisation des navires battant pavillon belge.*
 - › *Numérisation des notifications de sécurité des navires entrant dans la ZEE*
- Fraude sociale
 - › *Echange de données entre la police et le SIRS (fraude au domicile,...)*